

## Le PLU de Cambo fait débat

Le 20 juillet dernier, le conseil municipal de Cambo votait une révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Parmi les différents points de ce plan d'ensemble, la construction de 89 logements, avenue de Navarre, fait débat.

Justine Giraudel | 18/09/2015



Les terrains de l'avenue de Navarre, réservés à l'exploitation agricole, avaient été placés en zone 2AU lors du PLU 2009 de la ville de Cambo. Pour faire simple, inconstructibles jusqu'à maintenant, ils sont devenus "potentiellement constructibles". Le 20 juillet dernier, le conseil municipal a voté leur modification en zone à urbaniser (zone 1AU). 89 logements devraient être construits, dont 18 logements sociaux. Le projet a fait débat, comme le prouve le compte-rendu du conseil.

Pour Vincent Bru, la démarche n'aurait rien de soudain. "La commune avait clairement l'intention d'urbaniser [ces terrains]". Suite à la demande faite par le propriétaire, elle s'est penchée sur la question, voyant là la possibilité d'augmenter les logements locatifs sociaux, explique le maire. L'argument n'a pas convaincu l'opposition, et fait débat au sein même de la majorité municipale. "Nous l'avons discuté en long et en large, de manière très ouverte et une grosse majorité s'est prononcée pour ce projet et pour cette ouverture à l'urbanisation. Voilà pourquoi nous lançons une modification", explique l'édile.

Selon l'opposition abertzale, le projet entrerait en contradiction avec l'une des propositions de campagne du maire : " limiter le droit à construire, éviter une urbanisation excessive, préserver l'identité et réaffirmer la vocation agricole de la commune". Si Vincent Bru reconnaît une "grosse opération", située "dans la zone d'expansion de la ville" (à l'entrée de Cambo, via Itxassou), elle répondrait "à la fois à l'attente des habitants et aux exigences en matière de renforcement de logements locatifs sociaux sur cette zone intermédiaire du Pays Basque."

Ce que contestent ses détracteurs : à qui sont destinés les 71 logements non-sociaux ? [Au cours de la séance](#), "Mme Nathalie Aicaguerre [élue abertzale, ndlr] [a] fait remarquer qu'il y aura également 27 maisons T3 de 70 m<sup>2</sup>, 24 maisons T4 de 80 m<sup>2</sup>, 8 maisons T5 de 90 m<sup>2</sup>, à des tarifs trop élevés pour des jeunes et moins jeunes également. Le Maire lui [a répondu] que ce n'est pas un lotissement communal, c'est un lotissement privé mais avec des tarifs qui sont relativement contenus. Evidemment il faudra deux salaires et la clientèle ne sera pas forcément des jeunes qui débutent dans la vie." A ce jour, le site internet Le Bon Coin répertorie 149 appartements, maisons ou terrains à bâtir en vente sur la commune.

### **Construire... à condition de développer l'économie locale**

La commune a accepté la constructibilité du terrain à condition que celui d'en face, Choumienia, soit destiné au développement économique, l'argument étant qu'il pourrait intéresser la communauté de communes. "Un conseil municipal digne de ce nom doit faire de la réserve foncière pour accueillir un jour une activité économique, et procurer de l'emploi à ceux qui vivent ici", explique le maire à la rédaction de MEDIABASK. L'économie de santé de Cambo est menacée, indique-t-il, des lits pourraient être déplacés au nord de l'Aquitaine.

Si Paul Baudry a confirmé la nécessité pour la communauté de communes dont il est président, de se porter acquéreur de terrains à visée économique, aujourd'hui "aucun projet n'est arrêté à propos de l'avenue de Navarre". Mais, ajoute-t-il, la maîtrise du foncier étant l'un des enjeux majeurs des collectivités, "si ce terrain devait rester 2AU, on préférerait en être propriétaire pour des projets à long terme".